

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR GRANDE ÎLE

Numéro 1 · Avril 2021

Le Mot



**Faire aussi bien
en consommant
moins**

Depuis octobre 2020, le réseau de chaleur Grande Île a abaissé sa température de fonctionnement : elle ne dépassera plus les 110 °C en hiver, contre 140 °C précédemment. Ceci avec une qualité de service équivalente pour les usagers du chauffage urbain. Cette action, qui générera des économies d'énergie, est en droite ligne avec les objectifs de sobriété énergétique portés par les élus métropolitains.

La transformation se poursuivra durant l'année 2021, avec des travaux au sein de la chaufferie de Vaulx-en-Velin située avenue Gaston Montmousseau. Des nouveaux équipements techniques seront ajoutés aux chaudières bois pour leur permettre de produire plus d'énergie pour la même quantité de bois brûlé. La part des énergies renouvelables augmentera ainsi dans le mix énergétique de votre réseau. De 66 % actuellement, elle passera à 78 % à partir de février 2022. Là encore, c'est une participation importante à la transition énergétique de notre territoire. Sans oublier la baisse de tarif dont vous allez bénéficier.

Allier la performance environnementale à un tarif compétitif et stable, voilà qui démontre tout l'intérêt des réseaux de chaleur urbains.

Pour finir, je tiens à remercier les équipes de Dalkia V3E qui sont intervenues avec réactivité pour réparer les dernières fuites apparues sur le réseau et qui ont su assurer la production d'énergie tout au long de l'année 2020 malgré la crise sanitaire liée au COVID-19.

Je vous souhaite un beau printemps à tous !

*Philippe Guelpa-Bonaro,
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon*



L'ACTU

**Avec la chaufferie de Vaulx-en-Velin,
c'est 19 000 tonnes de CO₂ en moins par an**



La chaufferie de Vaulx-en-Velin utilise comme combustible du bois-énergie qui provient de plaquettes forestières ou de chutes de scieries de la région et qui n'a pas la qualité suffisante pour être utilisé pour la fabrication de meubles.

Le bois-énergie est une énergie renouvelable, avec un bilan carbone considéré comme neutre. En effet, le carbone rejeté par le bois lorsqu'il est brûlé a été stocké par l'arbre lors de sa croissance. Le bois-énergie ne contribue pas au changement climatique lorsque les forêts dont il provient sont gérées durablement.



Avec ses 25000 tonnes de bois-énergie brûlées chaque année, la chaufferie de Vaulx-en-Velin est

la deuxième plus grande chaufferie biomasse de l'agglomération lyonnaise. Elle permet d'éviter chaque année, l'émission de 19 000 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 7700 véhicules retirés de la circulation de la ville de Vaulx-en-Velin.



Le réseau en chiffres

9 053

logements desservis

55

autres sites (enseignement, santé, tertiaire, industrie, bâtiments communaux...)

21

km de réseau

144

sous-stations (abonnés raccordés)



**Infos pratiques :
votre réseau en ligne**

Travaux, tarifs, fonctionnement
du réseau...
Pour toutes vos questions,
ayez le réflexe internet !



[chauffageurbain.
grandeile.grandlyon.com/](http://chauffageurbain.grandeile.grandlyon.com/)

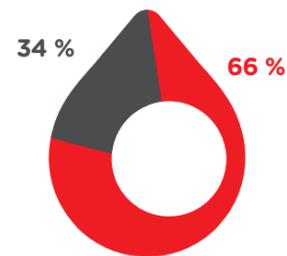
DE NOMBREUX TRAVAUX DE MODERNISATION DU RÉSEAU ONT ÉTÉ RÉALISÉS DURANT L'ÉTÉ 2020

- Des travaux permettant le passage du réseau en basse température, de 140 °C à 110 °C, ce qui a permis de générer de très importantes économies d'énergie.
- Des travaux de remplacement des échangeurs pour 85 abonnés. Les échangeurs sont placés dans les sous-stations et assurent le transfert de la chaleur entre les tuyaux souterrains, qui véhiculent l'eau chaude à travers la ville, et les canalisations des bâtiments raccordés, qui distribuent la chaleur vers les radiateurs et les robinets.
- Des travaux de séparation hydraulique pour les sous-stations multi-abonnés (36 sous-stations concernées).

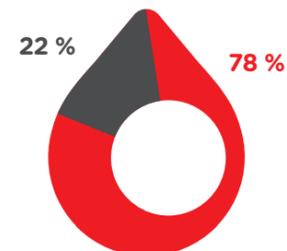


Réseau de chaleur Grande Île : une majorité d'énergie renouvelable

Période 1 :
depuis le 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 31 janvier 2022



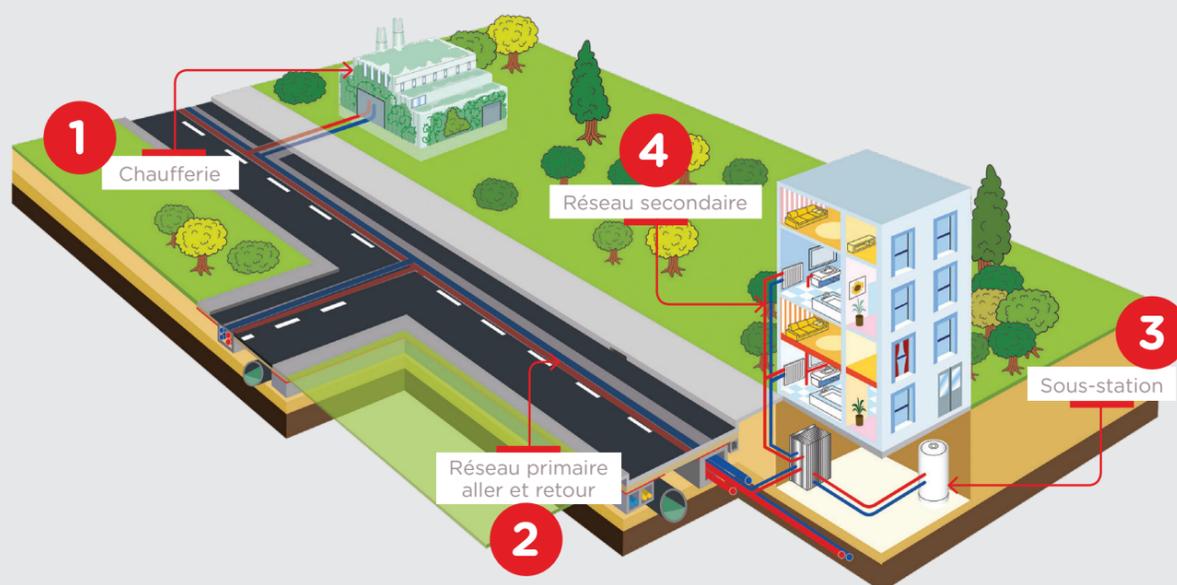
Période 2 :
à partir du 1^{er} février 2022



∞ Biomasse
∞ Gaz

FOCUS

Comment fonctionne votre réseau de chaleur ?



Le chauffage urbain, auquel est raccordé votre bâtiment, est un chauffage central... mais à l'échelle d'une ville. Son point de départ est la chaufferie **1** qui assure la production de chaleur. Des tuyaux souterrains **2** véhiculent l'eau chauffée à travers la ville et distribuent la chaleur aux bâtiments raccordés (mairie, écoles, logements...) par l'intermédiaire des sous-stations **3** en pied d'immeubles. Ces sous-stations assurent le rôle de chauffage collectif de l'immeuble : leur chaleur se propage au circuit d'eau du bâtiment. Une fois réchauffée, l'eau du bâtiment emprunte les canalisations internes (le réseau dit « secondaire » **4**) pour accéder aux radiateurs de votre appartement.

Sous vos pieds, la sous-station

Le réseau Grande Île assure l'entretien, la maintenance et le renouvellement du matériel dit primaire. La maintenance et l'exploitation des installations du réseau secondaire sont confiées à un prestataire de services choisi par l'abonné.

Les avantages d'un réseau de chaleur

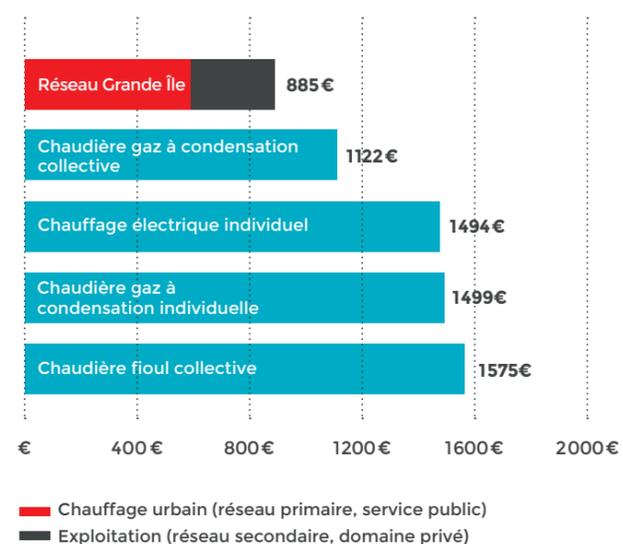
- Une **solution compétitive** garantissant la maîtrise des coûts
- Confort et sécurité** des usagers
- Simplicité** de fonctionnement
- Une solution durable, **respectueuse de l'environnement**

TARIFICATION

Le réseau de chaleur Grande Île, un mode de chauffage compétitif !

Grâce au réseau de chaleur Grande Île, vous avez pu bénéficier d'une baisse significative du tarif en juillet 2019.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE & EAU CHAUDE SANITAIRE (€ TTC PAR LOGEMENT ET PAR AN)



Méthodologie AMORCE. Valeurs au 1^{er} janvier 2020 pour l'électricité et le gaz. Moyenne deuxième semestre 2019 pour le fioul. Rigueur 2050 DJU. Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire.

ÉCO-GESTES
Aérer sans gaspiller !

Il est recommandé de **régulièrement aérer** les différentes pièces de votre logement entre **5 et 10 minutes par jour** pour renouveler l'air de votre habitation. À noter que l'air humide consomme plus d'énergie pour être chauffé que l'air sec. Vous pouvez également **économiser 6 %** de l'énergie nécessaire au chauffage en **fermant les portes entre les pièces qui ne sont pas chauffées à la même température**. Utilisez des « boudins de porte » pour éviter les courants d'air !



10 min
d'aération quotidienne suffisent pour conserver un air sain !

